

# PRESENTATION DES DIFFERENTES THEMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DU PDI EN 2016-2017

7 DOMAINES D'INTERVENTION	19 THEMATIQUES	Publics concernés	Objectifs	Méthodologie
PARTENARIAT NARRIAT	Partenariat économique ou territorial et Economie Sociale et Solidaire	12 conventions pour : le développement économique de la filière des entreprises artisanales (UPA) - la mobilisation, la sensibilisation, l'accompagnement des entreprises (FACE Hérault) - le soutien aux réseaux de l'IAE et de l'ESS (Collectif IAE 34, FEDEILR, CRES-LR) - les études de faisabilité d'une EI (Croix-Rouge Insertion) et d'un GEIQ (FTLR) - l'organisation du Markethon (COMIDER) - le Dispositif Local d'Accompagnement des associations (BGE Grand Biterrois) - la plateforme de diagnostic et d'orientation du Piémont-Biterrois "Savoir'Agir" (AMS Grand Sud et RLI Les Sablières) - le salon Travail Avenir Formation (Région Occitanie).		
	Accompagnement à la création et à la pérennisation d'activité et suivi post-crédation	Allocataires du RSA ayant un projet de création d'activité, de développement ou de pérennisation d'entreprise.	Accompagner les personnes pour leur permettre de mettre en œuvre leur projet de création d'activité, en visant la pérennité et la viabilité de l'entreprise, et l'atteinte d'une autonomie financière.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Phase de pré-crédation (12 mois maximum) : accueil, information, diagnostic, structuration et création effective ;</li> <li>phase de post-crédation (36 mois maximum) : mesures correctives et plan de développement ;</li> <li>possibilité d'une phase de test (30 mois maximum).</li> </ul>
	Couveuses d'activités et coopérative d'activités et d'emplois (CAE)	Créateurs souhaitant être confrontés à la réalité du marché tout en bénéficiant d'un statut de salarié ou des avantages du régime général de la sécurité sociale, d'un hébergement juridique et d'un accompagnement rapproché.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier la validité du projet et sa viabilité économique par un test d'activité en couveuse ou en coopérative d'activités et d'emplois.</li> <li>Se développer dans un cadre à la fois sécurisant et propice à l'initiative économique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil individualisé et diagnostic global du projet ;</li> <li>signature d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise ;</li> <li>points de gestion réguliers : actualisation de la comptabilité et formation/accompagnement ;</li> <li>accès à un réseau collectif d'entrepreneurs en vue de collaborations commerciales.</li> </ul>
CREATION D'ACTIVITE	Partenariat spécifique à la création d'activité	6 conventions pour : le financement de porteurs de projet (ADIE et AIRDIE) - l'animation territoriale du quartier de La Mosson à Montpellier (AXENTS) - l'animation de la Plate-Forme de Création d'Activité (PFCA) - l'animation de "Clubs de créatrices" (CIDFF) - le réseau d'amorçage de projets "CitésLab" (BGE Montpellier).		
	Actions de Mobilisation vers l'Emploi	Allocataires du RSA exprimant la volonté de s'engager dans une démarche d'insertion professionnelle, pour un accès à l'emploi durable à court ou moyen terme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'insertion professionnelle des personnes accompagnées et leur sortie du dispositif RSA par l'accès à l'emploi durable salarié ou à la formation professionnelle.</li> <li>Augmenter l'employabilité des personnes, faciliter l'accès aux entreprises, et favoriser le maintien dans l'emploi.</li> </ul>	Un accompagnement individuel de 18 mois maximum, avec des ateliers collectifs, pour identifier et résoudre les freins à l'accès ou au retour à l'emploi, structurer un projet professionnel réaliste et adapté, et acquérir les techniques de recherche d'emploi.
	Accompagnements vers et dans l'emploi	10 conventions pour : la professionnalisation de porteurs de projets artistiques et culturels (CEMEA, UNI/SONS) - des bilans de compétences, un accompagnement, spécifiques, pour des personnes présentant des freins psychosociaux (APTE, Centre ABC) - des parcours vers l'emploi spécifiques pour des femmes parents isolés et des femmes victimes de violences (CIDFF) - un accompagnement spécifique avec parrainage (FACE Hérault) - un accompagnement renforcé spécifique (AES) - des ateliers vidéo (Forum TV LR) - le placement en emploi et des immersions dans les entreprises des secteurs de l'artisanat (UPA).		
ACCOMPAGNEMENTS VERS L'EMPLOI ET DANS L'EMPLOI	Accompagnements dans le cadre des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi	Personnes exclues de l'emploi sur les territoires dotés d'un PLIE : • Petite Camargue (2 com de com : Pays de Lunel - Pays de l'Or) • Cœur d'Hérault (3 com de com : Lodévois-Larzac - du Clermontois - Vallée de l'Hérault) • Haut-Languedoc et Vignobles (5 com de com de l'ouest héraultais) • com d'agglomération Béziers Méditerranée • com d'agglomération Hérault Méditerranée (Agde)	Faciliter l'insertion professionnelle des personnes accompagnées en mettant en place les parcours les mieux adaptés à leur situation.	Accompagnement individuel renforcé pendant 18 mois avec accès à un programme d'actions développées en complément du droit commun. Parcours PLIE type : <ul style="list-style-type: none"> <li>orientation, bilan et appui au projet professionnel ;</li> <li>formation et/ou appui à la mobilité ;</li> <li>mise en situation de travail (emplois de parcours, IAE) ;</li> <li>accompagnement à la recherche d'emploi stable ;</li> <li>mise en emploi et suivi dans l'emploi pendant 6 mois.</li> </ul>
	Accompagnement Global vers l'Emploi	Allocataires du RSA : <ul style="list-style-type: none"> <li>présentant des ruptures dans leur parcours social et professionnel,</li> <li>exprimant la volonté de s'engager dans une démarche d'insertion professionnelle pour un accès à l'emploi durable à court ou moyen terme,</li> <li>disponibles pour la recherche et l'occupation d'un emploi.</li> </ul>	Réunir au sein d'une seule et même structure les trois étapes-clé de l'insertion : la contractualisation, l'accompagnement social (mission dévolue aux référents uniques) et l'accompagnement professionnel (aux objectifs et méthodologie proches de l'AME).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le contrat d'engagements réciproques (CER) est élaboré dans la structure ;</li> <li>la personne est suivie par un binôme professionnel constitué d'un travailleur social et d'un conseiller en insertion professionnelle, mutualisant leurs connaissances afin d'appréhender la situation de l'allocataire dans sa globalité et proposer un ensemble d'actions coordonnées.</li> </ul>
	Accompagnement des personnes recrutées en CUI-CIE	Tous les allocataires du RSA recrutés en CUI-CIE bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans l'emploi, pour une insertion durable.	Faciliter l'intégration dans l'entreprise et la concrétisation du CUI-CIE en contrat de travail « classique », en levant les derniers freins à l'insertion professionnelle, en déterminant les besoins de formation, et en soutenant les démarches administratives et l'accès aux droits du salarié.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi au sein de l'entreprise, pendant le temps de travail (12 heures prévues) dès la date de démarrage du contrat de travail ;</li> <li>établissement d'un "Livret d'accompagnement" ;</li> <li>formation du tuteur dans l'entreprise, qui a pour missions de participer à l'accueil, d'aider, d'informer et de guider le salarié et de contribuer à l'acquisition des savoir-faire professionnels.</li> </ul>
	Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)	Demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, préalablement agréés par Pôle Emploi afin d'intégrer le dispositif d'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Sur les territoires dotés d'un PLIE, les ACI sont mis en œuvre par les PLIEs et les personnes sont orientées dans le cadre de leur parcours PLIE.	Concrétiser le retour à l'emploi par une mise en situation de travail salarié (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, à temps partiel, d'une durée de 6 mois en général) et viser sa pérennisation par un accompagnement spécifique réalisé pendant le temps de travail.	Les personnes sont en situation d'activité productive tout en bénéficiant d'une formation technique et d'un suivi individualisé (levée des freins et recherche d'emploi pérenne), dans différents domaines d'activité selon le chantier : maraîchage, collecte et réemploi de déchets et d'objets (ressourcerie), repassage, restauration collective, bâtiment, réhabilitation du patrimoine ou services à la personne (par exemple dans une maison de retraite).
INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE	Autres structures de l'IAE (ETTI, GEIQ et GE)	6 conventions pour : l'accompagnement socio-professionnel des personnes recrutées par une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (Pill'Emploi), ou par une Entreprise d'Insertion (GESS) ou par un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ Domicile Grand Sud, GEIQ OC AGRI, GEIQ BTP, GEIQ HPA).		
	MISSION REFERENTS UNIQUES	Allocataires du RSA "soumis aux droits et devoirs", sans enfant mineur à charge, désignés par les Services Départementaux Insertion (SDI).	Proposer aux allocataires du RSA qui relèvent des CCAS une contractualisation avec un travailleur social, qui sera à même de mettre en place un accompagnement social adapté pour chaque personne le nécessitant.	La mission RU consiste à : <ul style="list-style-type: none"> <li>élaborer un CER (1er contrat et renouvellements) avec chaque personne et l'accompagner dans la mise en œuvre de ce contrat ;</li> <li>réaliser un diagnostic social de sa situation.</li> </ul>
ACCOMPAGNEMENTS SANTE	Accompagnements individualisés menés par des infirmier(e)s	Allocataires du RSA <ul style="list-style-type: none"> <li>ayant exprimé ou manifesté : <ul style="list-style-type: none"> <li>une difficulté de santé empêchant une insertion sociale ou professionnelle,</li> <li>ou une difficulté d'accès aux soins ;</li> </ul> </li> <li>ou</li> <li>suivis médicalement, et pour lesquels une redéfinition de CER est à envisager.</li> </ul>	Lever les obstacles à l'insertion sociale et professionnelle des personnes ayant des difficultés de santé.	Suivis individualisés visant l'accès aux soins : <ul style="list-style-type: none"> <li>phase accueil, mobilisation, évaluation, de 6 mois max (2 entretiens individuels par mois) ;</li> <li>phase accompagnement, lutte contre le déni, parcours de soin adapté, autonomisation de la personne, intégration des démarches dans l'accompagnement socio-professionnel, de 6 mois, renouvelable 3 fois (1 entretien individuel par mois, et des activités collectives).</li> </ul>
	Accompagnements individualisés « santé » spécifiques	3 conventions pour : l'accompagnement dans l'accès aux soins (Accueil Santé Béziers) - le cofinancement des "Unités mobiles d'addictologie" (CODES 34) - le financement de 21 "Points Ecoute Santé" pour accompagner des personnes présentant des souffrances et/ou des troubles psychologiques faisant frein à l'autonomie sociale et/ou à l'accès à l'emploi (Via Voltaire).		
	Accompagnements de personnes présentant des fragilités psychosociales	Allocataires du RSA manifestant leur mal être et leur souffrance face à des problématiques variées, parfois cumulées, parfois amplifiées par le contexte environnemental (territoire rural, urbain ou périurbain).	Lever les freins à l'insertion en visant le rétablissement du lien social et familial, pour une réinscription de l'individu dans son environnement, une amélioration de la confiance en soi, par le biais d'un suivi individuel et collectif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Phase d'accueil/évaluation (6 mois maximum) ;</li> <li>phase d'accompagnement (2 entretiens individuels/mois pendant 6 mois renouvelables pour une durée totale de suivi de 24 mois maximum) ;</li> <li>inscription de la personne dans un parcours d'ateliers définis (4 séances collectives/mois).</li> </ul>
INSERTION SOCIALE	Appui Objectif Projet	Allocataires du RSA n'ayant pas de projet d'insertion défini et rencontrant des difficultés liées à l'isolement, à l'estime de soi, la mobilité, la garde d'enfants, des difficultés relationnelles, ne leur permettant pas d'accéder à un parcours d'insertion sociale et professionnelle.	Aider à définir et structurer un projet d'insertion sociale et professionnelle cohérent et dynamique favorisant les conditions d'accès à l'autonomie : <ul style="list-style-type: none"> <li>en créant des passerelles vers la formation et l'insertion professionnelle ;</li> <li>et en développant, si besoin, une approche globale de la santé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une phase d'accueil en entretiens individuels (4 semaines) pour évaluer les attentes et les points de blocage de la personne et définir les objectifs et les moyens à mettre en œuvre ;</li> <li>une phase d'accompagnement en entretiens individuels et en ateliers collectifs (savoirs de base, bien-être, culture, budget, administration, citoyenneté...) de 6 mois renouvelables pour un suivi total de 24 mois maximum.</li> </ul>
	Actions d'insertion sociale (dont 3 lieux d'accueil)	9 conventions pour : une action de lutte contre le surendettement (Léo Lagrange Méditerranée) - des actions pour rompre l'isolement et favoriser le lien social, l'accès aux droits sociaux, à la culture et au sport (Domaine d'O, Culture et Sport Solidaires 34, Chapiteaux du Livre, Théâtre des 13 Vents-HTH) - des ateliers d'éducation à l'environnement (centre Cebenna) - le cofinancement de différents lieux d'accueil, d'information et de développement local (Lieux-Ressources d'Agde et de Pézenas, Maison des chômeurs de Montpellier).		
	Actions d'encouragement à la mobilité	5 conventions pour : deux "plateformes Mobilité" pour accueillir et accompagner les publics rencontrant des freins (APIJE et Passerelles) - un "relais Mobilité" pour une mise à disposition de véhicules, une auto-école associative et sociale, une action préparatoire au permis de conduire en auto-école classique (Passerelles).		
	Actions de lutte contre la fracture numérique	2 conventions avec des "Centres Numériques Emploi et Territoire" (CNET) pour animer et coordonner le réseau des 22 "Lieux d'Accès Multimédia" (LAM) du département ; accessibles gratuitement au public, ils proposent un accompagnement vers l'obtention du Passeport internet et multimédia. Le PIM vise à faciliter la découverte et l'appropriation des technologies de l'information et de la communication et des principaux usages de l'internet par un public débutant (IFAD de Ganges, RLI Les Sablières)		

**PRESENTATION**

**DES THEMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT**

**DES PERSONNES ALLOCATAIRES DU RSA**

**DANS LE CADRE DU**

**PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION**

**EN 2016-2017**

Les actions relevant d'un cadre de référence commun sont présentées en 3 parties : le public concerné, les objectifs poursuivis, la méthodologie mise en œuvre.

Pour les thématiques rassemblant des actions différentes, visant des publics spécifiques et/ou utilisant des méthodes spécifiques, chacune de ces actions est résumée *(avec le nom de la structure qui la met en œuvre)*.